



Conseil des enseignants et des enseignantes (CEE)

PROCÈS VERBAL

Présences : Julie Rajotte, Isabelle Demers, Caroline Beauregard, Brigitte Campbell, Lucie Bolduc et Myriam Lefebvre

Date et heure : le mardi 9 septembre 2025, de 11h50 à 12h50

Lieu : bureau de Sophie (direction)

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La direction ouvre la réunion à 11h50. Tous les membres de l'an dernier sont de retour.

2. Nomination d'une secrétaire

Lucie Bolduc sera la secrétaire pour la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julie nous fait la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés :

12.9 Achats et réparation (toiles, vestiaires, etc.)

13.0 Horloge et piles

13.1 Suivi PMU et Antidote

13.2 Normes et modalités

L'ordre du jour est adopté par Caroline Beauregard.

4. Lecture et adoption du PV du CEE du 3 juin 2025

Julie questionne la direction concernant le point 10.4. Elle demande à la direction la raison pour laquelle cette recommandation n'a pas été appliquée. La direction s'informerait auprès de Nathalie Lefebvre.

Le procès-verbal est adopté par Brigitte Campbell.

5. Nomination d'une présidente pour le CEE 2025-26

À l'unanimité, tous les membres sont d'accord pour que Julie Rajotte conserve son poste de présidente du conseil des enseignants.

6. Mise à jour et adoption du document de régie interne du CEE 2025-26 (incluant la procédure de suivi auprès des collègues)

La direction nous présente le document de régie interne du CEE et nous fait part des changements à y apporter.

Les dates des CEE ainsi que les suivis syndicaux auront lieu aux dates ci-dessous :

- 9 septembre : CEE (midi) → suivi CEE le 10 septembre (12h00)
 - 7 octobre : CEE (15h45) → suivi CEE le 8 octobre + suivi syndical (12h00)
 - 4 novembre : CEE (midi) → suivi CEE le 5 novembre + suivi syndical (12h00)
 - 2 décembre : CEE (midi) → suivi CEE le 3 décembre (12h00)
 - 13 janvier : CEE (midi) → suivi CEE le 14 janvier + suivi syndical (12h00)
 - 3 février : CEE (midi) → suivi CEE le 4 février + suivi syndical (12h00)
 - 10 mars : CEE (midi) → suivi CEE le 11 mars (12h00)
-

-
- 14 avril : CEE (midi) → suivi CEE le 15 avril (12h00)
 - 5 mai : CEE (15h45) → suivi CEE le 6 mai + suivi syndical (12h00)
 - 2 juin : CEE (midi) → suivi CEE le 3 juin + suivi syndical (12h00)

*Cette année, dès que rédigé, le procès-verbal sera déposé en version travail dans Teams pour fin d'adoption à la prochaine rencontre du CEE. Les corrections s'effectueront directement sur le PV lors de l'adoption. Quant aux suivis, il se retrouveront dans le PV de la rencontre subséquente.

7. Suivi COP sur le climat sain et sécuritaire (un suivi sera également fait en AG)

Chaque enseignante recevra une reliure de présentation pour y insérer les documents. Le tout nous sera remis lors de l'assemblée générale de septembre.

8. Journée pédagogique du 19 septembre 2025

Pour l'instant, il n'y a rien de particulier à l'horaire. La direction doit vérifier si le service de garde restera à l'école ou non.

Sur le calendrier, lorsqu'il y a un carré et un losange, notre présence à l'école est obligatoire.

Lorsqu'il y a un pentagone ou un triangle, il est possible de faire du télétravail

9. Tâche enseignante 2025-26

Cette semaine, Sophie aura une formation pour les nouveautés en lien avec la tâche. Un suivi sera fait en AG.

10. Réflexion à propos du vouvoiement

Une discussion aura lieu lors de l'AG de septembre.

11. Perfectionnement

-Le CEE suggère de payer une journée de suppléance aux trois collègues donnant un atelier au congrès de l'AÉPQ (Annie, Brigitte et Lucie).
Nous disposons d'un montant de 2690\$.

-Brigitte vérifiera le coût de la formation sur les arts (éveil musical).

-Petit rappel : Pour celles inscrites à la formation d'ergothérapie, il ne reste que deux mois à l'abonnement.

12. Autre(s) sujet(s)

12.1 Documents de la rentrée (ce dont l'on a besoin pour commencer + pour nouveaux enseignants)

Les membres du CEE sonderont les collègues pour connaître les documents souhaités avant la rentrée des enfants.

12.2 Heure rentrée progressive

Il est proposé que tous les matins débutent à 9h20 afin d'éviter la confusion, mais aussi pour respecter l'horaire habituel.

12.3 Corrections agenda

À la page 17, il est suggéré de modifier le contenant rigide pour un grand sac hermétique. De plus, une petite coquille à corriger (L).

À la page 19, il est suggéré de modifier le libellé des objets de la maison par
« Votre enfant n’apporte aucun objet de la maison.

À la page 37, modifier la date de la première communication (erreur de date).

À la page des sorties dans le quartier, il serait pertinent d’y ajouter un espace
pour indiquer le nom de l’enfant (surtout pour les classes qui n’ont pas
d’agenda).

12.4 Heure TES (Pourquoi 5 heures de moins?)

En raison des coupures et de l’effort collectif, le CSSP a demandé de réduire le
nombre d’heures.

Il est également demandé de recevoir les postes des TES rapidement (envoyés
par courriel en fin de journée)

12.5 Montant par élève

La direction à questionner sur le montant reçu par élève. Il serait de 31,00\$.
Une partie de ce montant est réservé pour des imprévus et pour des
photocopies.

Il est tout de même mentionné à la direction que le budget n’augmente pas
d’une année à l’autre alors que les coûts augmentent constamment.

12.6 Suivi parcours naturel (subvention)

Ce point sera remis à la prochaine rencontre.

12.7 Changement autobus (seulement si un courriel spécifique pour un élève)

Sophie informera la secrétaire de notre désir de recevoir uniquement un
changement concernant un élève de notre groupe, pas ceux de toute l’école.

12.8 Classe campagne financement

Lors du suivi, une consultation aura lieu pour connaître nos besoins.

12.9 Achats et réparations

En assemblée générale, Sophie nous fera un suivi.

13.0 Horloge et piles

Sophie demande à toutes les collègues de signaler le besoin d’horloge et des
piles seront achetées prochainement. Au contraire de ce qui nous a été dit, c’est
l’école qui fournit la pile lorsque nécessaire.

13.1 Suivi PMU et Antidote

Sophie nous questionnera en AG pour connaître nos besoins.

13.2 Normes et modalités

?

13. Levée de la réunion

La réunion se termine à 12h58.



Sophie Lussier
Directrice d'établissement

Julie Rajotte
Présidente CEE 2024-25 ([à confirmer pour 2025-26](#))

Document de travail